

Commission de formation professionnelle du domaine artisanat et services

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

M. Alain Amherd, représentant de l'Association OrTra Mouvement et santé (SFGV),
Onnens

Mme Aurélie Chammartin, représentante de l'OrTra Intendance Neuchâtel, Neuchâtel

Mme Ariane Faltracco-Boesch, représentante de Hôtel & Gastro formation, Neuchâtel

Mme Sylviane Jeanneret, représentante de l'Association des Artisans boulangers-
pâtisseries-confiseurs du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

M. David Maye, représentant de GastroNeuchâtel, Fontaines

Mme Nathalie Suter, représentante de l'Association des Artisans boulangers-pâtisseries-
confiseurs du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Mme Maud Riba-Botteron, représentante de Coiffure Suisse section Neuchâtel, Marin-
Epagnier

M. David Taillard, représentant des milieux syndicaux, Neuchâtel

Mme Patricia Jeanneret, représentante des enseignant-e-s, Neuchâtel

M. Yves Pelletier, représentant de la direction du Pôle Artisanat et Services du Centre de
formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), Neuchâtel

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations
postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds
